



HAL
open science

Citation coranique probablement erronée dans la plus ancienne lettre arabe datée d'Égypte

Lahcen Daaïf

► **To cite this version:**

Lahcen Daaïf. Citation coranique probablement erronée dans la plus ancienne lettre arabe datée d'Égypte. Arabica, 2015. halshs-02102896

HAL Id: halshs-02102896

<https://shs.hal.science/halshs-02102896>

Submitted on 17 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Citation coranique probablement erronée dans la plus ancienne lettre arabe datée d'Égypte

Lahcen Daaïf

IRHT/CNRS

Résumé

Les citations coraniques figurant dans les documents papyrologiques légaux et privés n'ont pas suffisamment attiré l'attention des spécialistes du Coran qui les intègrent rarement dans leur recherche. Dans cette perspective nous nous sommes intéressé aux deux versets de la sourate 65 cités dans une lettre familiale datée du tout début du 11^e siècle de l'hégire : « *Man yattaqi Llāha yağ'al lahu [min amrihi] maḥrağ^{an} (2) wa-yarzuqhu min ḥaytu lā yaḥtasibu (3)* ». Au regard de cette date qui se trouve être l'une des plus reculées qu'ait porté un document mentionnant des passages coraniques, s'est imposée à nous l'éventualité d'une lecture coranique excentrique, probablement abandonnée par la codification ultérieure du Coran. Tout en tenant compte du contexte discursif de la citation, cette étude s'efforce de vérifier cette hypothèse en recourant aussi bien aux sources traditionnelles traitant des sciences coraniques (*tafsīr*, *qirā'āt*, *asbāb al-nuzūl*, etc.) qu'aux dernières publications des fragments du Coran récemment mis au jour.

Mots clés

Citations coraniques, sourate la Répudiation (al-Ṭalāq), document privé, exégèse coranique (*tafsīr*), lectures coraniques (*qirā'āt*), les circonstances de la révélation (*asbāb al-nuzūl*)

Abstract

Qur'anic studies specialists have often overlooked citations from the Qur'an included within legal papyri. This paper will discuss two particular verses from sura 65 quoted in a familial letter dated to the early second century Hijra: « *Man yattaqi Llāha yağ'al lahu [min amrihi] maḥrağ^{an} (2) wa-yarzuqhu min ḥaytu lā yaḥtasibu (3)* ». This constitutes

the earliest known example of Qur'anic quotation and using these Qur'anic quotations I will provide a more way-out and new interpretation, ignoring subsequent codification of the Qur'ān. Furthermore this paper will look at traditional sources such as *tafsīr*; *qirā'āt*, *asbāb al-nuzūl* etc. along with the most recently discovered Qur'anic fragments in order to consider the context of these citations and verify the hypothesis of an eccentric lecture of the Qur'ān probably abandoned by later codification.

Keywords

Qur'anic citations, sura the Repudiation (al-Ṭalāq), private document, Qur'anic exegesis (*tafsīr*), Qur'anic reading (*qirā'āt*), the context of revelation (*asbāb al-nuzūl*)

Si les recherches sur l'histoire du Coran continuent de soulever des questions de datation, de compilation et de codification depuis l'époque moderne¹, il est rare qu'elles intègrent les citations coraniques contenues dans les documents juridiques, officiels et privés mis au jour par les spécialistes en papyrologie arabe. Pourtant cette discipline a connu un regain d'intérêt considérable ces dernières décennies, qui s'est traduit par de nombreuses publications scientifiques². Aussi cette étude se propose-t-elle d'apporter une contribution

-
- 1 Pour une vue d'ensemble sur les recherches coraniques en Occident depuis l'ouvrage de Theodor Nöldeke, *Geschichte des Qorāns*, Leipzig, Dietrich T. Weicher, 1909-1938, 3 vol. (rééd. Hildesheim-New York, Georg Olms Verlag, 1981, 1 vol.; récemment traduit en anglais par Wolfgang H. Behn sous le titre *The History of the Qur'ān*: Leyde-Boston, Brill [«Texts and Studies on the Qur'ān», 8], 2013), on peut se reporter aux travaux suivants : Claude Gilliot, « Les sept "lectures" : corps social et Ecriture révélée », *Studia Islamica*, 61 (1985), p. 5-25; 63 (1986), p. 49-62; *id.*, *Exégèse, langue et théologie en islam. L'exégèse coranique de Tabari*, Paris, Vrin (« Etudes musulmanes », 32), 1990; Harald Motzki, « The Collection of the Qur'ān : A Reconsideration of Western Views in Light of Recent Methodological Developments », *Der Islam*, 78 (2001), p. 1-34; François Déroche, « Études occidentales sur le Coran », in Mohammad Ali Amir-Moezzi (éd.), *Dictionnaire du Coran*, Paris, Robert Laffont, 2007, p. 286b-289a; Fred M. Donner, « The Qur'ān in Recent Scholarship. Challenges and desiderata », in Gabriel S. Raynold (éd.) *The Qur'ān in its Historical Context*, Londres-New York, Routledge, 2008, p. 29-50; l'introduction d'Etan Kohlberg et Mohammad Ali Amir-Moezzi dans Ahmad b. Muḥammad al-Sayyārī, *Revelation and Falsification. The Kitāb al-Qirā'āt of Ahmad b. Muḥammad al-Sayyārī*, éd. Etan Kohlberg et Mohammad Ali Amir-Moezzi, Leyde-Boston, Brill, 2009, p. 1-53; Holger Michael Zellentin, *The Qur'ān's Legal Culture. The Didascalía Apostolorum as a Point of Departure*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2013; Mehdi Azaiez (éd.) et Sabrina Mervin (collab.), *Le Coran. Nouvelles approches*, Paris, CNRS Editions, 2013.
 - 2 Outre les travaux pionniers d'Adolf Grohmann, nous disposons de ceux de Giorgio Levi Della Vida, *Arabic Papyri in the University Museum in Philadelphia (Pennsylvania)*, Roma, Accademia

aux études coraniques en faisant appel à la matière papyrologique que celles-ci ont jusque-là peu exploitée, voire complètement ignorée.

De là l'intérêt que nous portons à cette missive, en très bon état de conservation, rédigée sur papyrus dont Yūsuf Rāḡib a assuré récemment l'édition, la traduction et le commentaire³. Cet intérêt réside également dans la date reculée de sa rédaction qui remonte au tout début du II^e siècle de l'hégire⁴, autrement dit à l'époque où la codification du texte coranique était en cours. Il ne s'agit évidemment pas de la première ni de la seule citation coranique trouvée dans des lettres échangées entre particuliers, loin s'en faut ; mais il s'agit bel et bien de la plus ancienne citation qui ait jamais été portée par une lettre privée⁵. Et c'est à ce titre qu'elle mérite de faire l'objet de cette étude.

nazionale dei Lincei (« Atti della Accademia Nazionale dei Lincei. Memorie della Classe di scienze morali, storiche e filologiche », 25), 1981 ; de ceux de Yūsuf Rāḡib, *Marchands d'étoffes du Fayyoun au III^e/IX^e siècle : I, Les actes des Banū 'Abd al-Mu'min*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale (« Publications de l'Institut français d'Archéologie Orientale », 586 ; « Supplément aux *Annales islamologiques* », 2), 1982 ; *id.*, *Actes de vente d'esclaves et d'animaux d'Égypte médiévale : I*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale (« Publications de l'Institut Français d'Archéologie Orientale », 893 ; « Cahier des *Annales islamologiques* », 23), 2002 ; de ceux de Geoffrey Khan, *Bills, Letters and Deeds: Arabic Papyri of the 7th to 11th Centuries*, Londres-New York-Oxford, The Nour Foundation-Azimuth Editions-Oxford University (« The Nasser D. Khalili Collection of Islamic Art », 6), 1993 ; *id.*, *Arabic Documents from early Islamic Khurasan*, Londres, The Nour Foundation-Azimuth Editions (« Studies in the Khalili Collection », 5), 2007.

- 3 Yūsuf Rāḡib, « Une lettre familiale rédigée en 102/721 », *Annales Islamologiques*, 45 (2011), p. 273-284. Cette lettre est actuellement conservée dans la collection de papyrus arabes de Georges Michaélidès de la bibliothèque de l'université de Cambridge sous le numéro d'inventaire A 560. Nous avons déjà attiré l'attention, il y a deux ans, sur le passage coranique que renferme cette lettre dans une note publiée dans le site du projet européen ILM (Islamic Law Materialized) : <http://www.ilm-project.net/fr/content>.
- 4 La date, parfaitement lisible, ne souffre aucun doute : 24 *dū l-qa'da* 102 qui correspond au 26 mai 721, cf. *ibid.*, p. 279.
- 5 La plus ancienne lettre renfermant des versets coraniques après celle-ci est vraisemblablement celle, officielle, qui a été adressée par le gouverneur d'Égypte Mūsā b. Ka'b au roi de la Nubie et de Muqurra le 12 *raḡab* 141/18 novembre 758. Deux versets coraniques y sont cités précédés de la formule rituelle « Dieu, le Très-Haut, béni soit-Il, dit dans Son Livre » (Cor 2, 40 et 16, 91 : *Allāh tabāraka wa-ta'ālā yaqūlu fi kitābihi*), cf. Martin Hinds et Hamdi Sakkout, « A letter from the governor of Egypt to the King of Nubia and Muqurra concerning Egyptian-Nubian Relations in 141/758 », dans *Studia Arabica et Islamica : Festschrift for Ihsan Abbas*, éd. Wadād al-Qāḏī, Beyrouth, American University of Beirut, 1981, p. 209-229, p. 218 (texte arabe), l. 7-11. Nous remercions Naïm Vanthieghem de nous avoir communiqué cet article.

Interrogations sur le passage coranique

Quoique les éditeurs, particulièrement les papyrologues, manquent parfois de les souligner dans leurs travaux, les citations coraniques sont plus simples à repérer dans les actes juridiques et officiels⁶ contrairement aux documents privés où elles passent inaperçues pour l'éditeur ou le lecteur non familiarisé avec le texte coranique⁷. Dans la lettre qui nous intéresse ici figure un passage

6 Il arrive parfois que des fragments coraniques cités librement dans un document échappent à la vigilance de certains éditeurs. On en veut pour exemple, entre autres, le verset Cor 27, 59 (voir note suivante) qui a été déchiffré erronément par Werner Diem, *Arabische Steuerquittungen des 8. bis 11. Jahrhunderts aus der Heidelberger Papyrussammlung und anderen Sammlungen*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag (« Documenta Arabica Antiqua », 5), 2008, p. 49 comme suit : *al-ḥamdu li-Allāh wa-salāmun 'alā 'ibādīhi l-laḏīna aṣ[lahū]*, au lieu de *'alā 'ibādīhi l-laḏīna ṣ[tafā]* dans le document Heidelberg A 892r; la formulation coranique *wa-lā taqrabū māli al-yatīm illā bi-llatī hiya aḥsan* (répétées deux fois dans Cor 6, 152 et 17, 34), à laquelle se réfère le rédacteur de l'acte légal Doc. IV (Arabic no. 7) en écrivant ce passage : *an lā yaqraba mālahumā illā bi-llatī hiya aḥsan*, est mal déchiffrée par Monika Gronke qui croyait y lire *an lā yaqraba mālahumā illā bi-l-birr hiya ḥasbī?*, passage qu'elle traduit ainsi « 8 : [...] not to touch their (i.e. the children's) property except with piety... », cf. Monika Gronke, « The Arabic Yārkaṇd documents », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 49 (1986), p. 454-507, p. 501. Nous nous sommes servi de la base de données CALD (Comparing Arabic Legal Documents) qui totalise plus de 3200 documents légaux et officiels, à laquelle nous collaborons pour localiser et les versets et les documents dans lesquels ils figurent : <http://cald.ilm-project.net/php/login.php>.

7 Les citations sont évidemment plus nombreuses, voire même systématiques dans les actes légaux notamment ceux de mariage et les *waqfiyyāt*, et ce dès le v^e/xi^e siècle. D'un aspect formel, la citation est souvent précédée de la formule consacrée « Dieu a dit dans le Livre/Son Livre saint/précieux », mais rarement terminée par l'autre formule consacrée *ṣadaqa Llāh al-'azīm*. Dans ce type d'actes, les versets cités sont souvent les mêmes. Par exemple, dans les actes de *waqf* : Cairo Mamlūk waṭīqa 15.2 (cf. Ibn Ḥabīb al-Ḥasan b. 'Umar, *Taḏkirat al-nabīh fī ayyām al-Manṣūr wa-banihi*, éd. M. M. Amin, Le Caire, Maṭba'at dār al-kutub, 1979, III, p. 329-376), figurent les versets suivants : Cor 53, 31 ; 18, 30 ; 2, 181 ; 2, 215 ; dans P.Lond.Or. 4684.17, daté de raḡab 444/septembre 1052 et P.Lond.Or. 4684.13 daté du 15 ḡumādā I 452/17 juin 1060, autrement dit de l'époque fatimide (cf. Abel Ludwig, *Aegyptische Urkunden aus den Koeniglichen Museen zu Berlin*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1896, respectivement p. 38, p. 48) apparaît le verset Cor 2, 228 : *wa-li-l-riḡāli 'alayhinna daraḡatun [...]* ; et dans plusieurs autres documents légaux fatimides : CamTa.38.114 ; CamTa.38.98 ; CamTa.53.61 ; CamTh.10.173 ; CamTm.29.8 ; CamTn.S305.1, figurent le verset Cor 27, 59 : *qul al-ḥamdu li-Llāhi wa-salāmun 'alā 'ibādīhi l-laḏīna ṣtafā*, qui succèdent toujours à la *basmala* ; voir sur ces derniers documents Geoffrey Khan, *Arabic legal and administrative documents in the Cambridge Genizah collections*, Cambridge, Cambridge University Press (« Cambridge university library Genizah series », 10), 1993 ; rééd. Cambridge University Library (« Genizah series », 10), 2006.

qui ne laisse aucun doute quant à son origine coranique. Toutefois, le doute qui subsiste concerne plutôt le statut de ce passage : est-il une citation coranique fidèle ou une simple formulation libre d'inspiration coranique ? Au cas où il s'agirait d'une citation fidèle, l'on est en droit de se demander pourquoi elle ne correspond pas au verset tel qu'il figure dans le Coran d'aujourd'hui. Dans le cas d'une formulation libre, la question se pose toujours de savoir s'il s'agit d'une erreur due à l'inadvertance du scripteur de la lettre. Dans un cas comme dans l'autre, l'interrogation principale demeure incontournable, eu égard à la date reculée de la lettre : ne serait-ce pas là le témoignage écrit d'une ancienne lecture coranique disparue, ou d'une variante de lecture non transmise aujourd'hui et méconnue dans les cercles de l'enseignement du Coran ?

Avant d'examiner de près cette dernière éventualité, voyons comment se présente le passage coranique en question. Il comprend la fin du deuxième et le début du troisième verset de la sourate 65, la Répudiation (*al-Ṭalāq*) :

[Fa]-man yattaqi Llāha yağ'al lahu [*min amrihi*] maḥraḡan (2)
wa-yarzuqhu min ḡaytu lā yaḡtasibu (3).

Quiconque craint Dieu, Il lui ménage [**dans ses affaires**] une issue favorable (2) et Il lui accorde Ses dons par des voies insoupçonnées (3).

Ainsi que l'a signalé Y. Rāḡib, le passage en gras entre crochets n'est pas exactement à sa place dans la dernière partie du verset 2. En effet, dans la version coranique d'aujourd'hui, toutes recensions officielles confondues⁸, ce passage

8 Rappelons les noms des autorités à la base des dix lectures du Coran encore en usage de nos jours (les dates de leur mort sont pour la plupart approximatives, les références en proposent plusieurs dont celles indiquées sont les plus probables) : 'Abd Allāh b. Kaṭīr al-Dārī (m. 120/738) ; 'Abd Allāh b. 'Āmir al-Yaḡṡubī (m. 118/736) ; 'Āṡim b. Abī al-Naḡūd (m. 127/745) ; Abū 'Amr b. al-'Alā' (m. 154/771) ; Ḥamza b. Ḥabīb al-Zayyāt (m. 156/773) ; Nāfi' b. 'Abd al-Raḡmān al-Madanī (m. 169/785) ; 'Alī b. Ḥamza al-Kisā'ī (m. 189/805) ; Yazīd b. al-Qa'qā' al-Madanī (m. 120/738) ; Ya'qūb b. Ishāq al-Ḥaḡramī (m. 205/820) ; Ḥalaf b. Hiṡām al-Bazzār (m. 229/844). Voir sur les principaux maîtres des *qirā'āt*, Christopher Melchert et Asma Afsaruddin, « Reciters of the Qur'ān », *Encyclopaedia of the Qur'ān*, éd. Jane Dammen McAuliffe, Leyde, Brill, 2004, IV, p. 386a-393a. Pour un aperçu sur les chaînes de transmission de ces lectures et les régions où elles ont été enseignées, voir Ibn al-Ġazarī, *al-Naṡr fī l-qirā'āt al-'aṡr*, éd. 'Alī Muḡammad al-Ḍabbā', Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, s.d., I, p. 54-56 ; pour d'amples détails sur les licences de lecture accordées aux disciples par chaque maître et les diverses voies de transmission (*tariq* pl. *ṡuruq*) estimées par l'auteur au nombre de 980 voies, cf. *ibid.*, I, p. 98-192. À ces dix lectures, s'ajoutent, dans les milieux savants, quatre autres lectures parfois considérées excentriques (*ṡādd*, pl. *ṡawādd*), sur lesquelles on peut

figure à la fin du quatrième verset de cette même sourate où sont fixées les périodes d'attente et de viduité pour les femmes comme suit :

Wa-llā'ī ya'isna mina l-mahīḍi min nisā'ikum ini rtabtum fa-'iddatuhunna talātatu ašhurin wa-llā'ī lam yaḥiḍna wa-ūlātu l-aḥmāli aḡaluhunna an yaḍa'na ḥamlahunna wa-man yattaqi Llāha yaḡ'al lahu min amrihi yusran.

Et quant à celles de vos femmes qui n'espèrent plus de règles : si vous avez du doute leur délai est de trois mois. Il en est de même pour celles qui n'ont pas encore atteint l'âge de la puberté. Et quant à celles qui sont enceintes, leur période de viduité atteindra son terme avec leur accouchement. Quiconque craint Dieu, Il lui assigne une grande facilité dans ce qu'il entreprend⁹.

La dernière partie de ce verset (en gras souligné plus haut) est commune au deuxième et au quatrième versets. Quant à l'expression *man yattaqi Llāh* (« quiconque craint Dieu »), elle est commune aux trois versets à la fois, car on la retrouve une troisième fois dans le cinquième verset :

Dālika amru Llāhi anzalahu ilaykum wa-man yattaqi Llāha yukaffir 'anhu sayyi'ātihi wa-yu'zim lahu aḡran.

Tel est le commandement de Dieu qu'Il a fait descendre vers vous. Quiconque craint Dieu, Il lui efface ses fautes et lui accorde une généreuse récompense.

Traitant de ces trois versets 2, 4 et 5 pour toute la sourate de la Répudiation, dans son *Burhān*, al-Kirmānī (m. 531/1135 ou 535/1140) fait observer qu'ils se terminent tous par la même phrase conditionnelle (*ḡumla šarṭiyya*), systématiquement introduite par la lettre *wāw* : *wa-man yattaqi Llāh*. Trois

consulter entre autres, Aḥmad b. Muḥammad al-Bannā' (m. 1117/1705), *Ithāf fuḍalā' al-bašar bi-l-qirā'āt al-arba'ata 'ašar* (sic), éd. Ša'bān Muḥammad Ismā'īl, Beyrouth-Le Caire, 'Ālam al-kutub-Maktabat al-kulliyyāt, 1407/1987. Sur les lectures coraniques et la distinction tardive entre les *šavādd* et celles-ci, voir Claude Gilliot, *Exégèse, langue et théologies en Islam*, Paris, J. Vrin, 1990, p. 135-164.

9 Toutes les traductions proposées dans cette étude sont remaniées à partir de celles de Muhammad Ḥamidullah, *Le Saint Coran*, Brentwood, Amana Corporation, 1989 et de Jacques Berque, *Le Coran : essai de traduction de l'arabe*, Paris, Albin Michel, 2002.

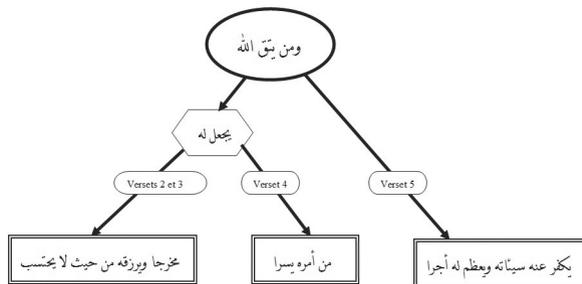
rétributions de la condition (*ǧazāʾāt al-ṣarṭ*) se rattachent dans un ordre progressif à cette phrase conditionnelle : « [Dieu] a ordonné, écrit al-Kirmānī, à trois reprises la crainte révérencielle en matière de répudiation. Il a promis pour chacune d'elles un type de rétribution »¹⁰ comme ci-dessous :

Versets 2-3 : « Il lui ménage une issue favorable (2) et Il lui accorde Ses dons par des voies insoupçonnées ».

Verset 4 : « Il lui assigne une grande facilité dans ce qu'il entreprend ».

Verset 5 : « Il lui efface ses fautes et lui accorde une généreuse récompense ».

À la différence du verset 5 qui n'a en commun avec les autres que cette phrase conditionnelle, les rétributions de la condition dans les versets 2-3, 4, commencent par la même formule, *yaǧʿal lahu*, participant ainsi à accentuer davantage la répétition au sein d'un même énoncé restreint, ainsi que l'illustre le schéma ci-dessous :



À en juger aussi bien par la ressemblance phonétique et graphique que par l'interdépendance de certains éléments constitutifs de ces trois versets, l'on ne s'étonnera guère de les voir confondus les uns avec les autres lors d'une récitation individuelle ou collective au cours de l'apprentissage par cœur du Coran en vue de sa mémorisation complète ou partielle. C'est vraisemblablement le cas de Ya'fur b. 'Imrān qui tentait de remémorer librement le passage

10 *Amara bi-l-taqwā fi aḥkām al-ṭalāq ṭalāt marrāt, wa-wa'ada fi kull marra naw' min al-ǧazā'*. Cf. Maḥmūd b. Ḥamza l-Kirmānī, *Asrār al-tikrār fi l-Qur'an al-musamā l-Burhān fi tawǧīh mutašābih al-Qur'an limā fihī min al-ḥuǧǧa wa-l-bayān*, éd. 'Abd al-Qādir Aḥmad 'Aṭā, revue par Aḥmad 'Abd al-Tawwāb 'Awaḍ, Le Caire, Dār al-faḍīla, s.d., p. 237-238, § 524.

coranique au fil de la rédaction de sa lettre. D'autant que les versets évoqués dans cette lettre sont à mettre en relation avec ceux que le Coran lui-même qualifie d'équivoques (*āyāt mutašābihāt*), au sens où l'entendaient certains exégètes¹¹, par opposition aux versets dits précis (*āyāt muḥkamāt*) qu'il tient pour « la mère du Livre » (*umm al-Kitāb*)¹². C'est d'ailleurs à ce titre qu'ils ont été commentés par al-Kirmānī qui les a identifiés comme étant les seuls versets *mutašābihāt* de la sourate 65¹³.

En commentant ce passage coranique dans son article, Y. Rāḡib rappelle que l'expéditeur de la lettre, Ya'fur, n'a fait qu'emprunter au verset suivant le passage en question (*min amrihi*) pour l'insérer par mégarde dans le deuxième verset, d'où il tire la conclusion que « [...] le passage semble une libre réminiscence du livre saint plutôt qu'une citation erronée imputable à une mémoire défaillante. Elle semble la plus ancienne qui soit datée dans une lettre »¹⁴.

Ainsi Y. Rāḡib tranche la question du point de vue du statut du passage déplacé qu'il n'identifie pas à une citation coranique explicite, encore moins à une lecture excentrique abandonnée. En revanche, il y voit une simple évocation indirecte du Coran qui vise le sens du message plus qu'il ne se soucie de sa forme. Sous cet angle, il ne s'agit donc pas d'une citation coranique que l'on qualifierait d'erronée en raison de la mauvaise mémoire de Ya'fur, dans la mesure où celui-ci ne faisait que rédiger une lettre personnelle et non officielle à l'adresse d'autres membres de sa famille. Il serait plus vraisemblable de se représenter le destinataire Ya'fur dans son rôle de mari ou de grand frère prodiguant des conseils moraux et religieux aux membres de sa famille (ici l'énoncé est dirigé à quatre femmes parentes de Ya'fur dont une pourrait être sa sœur selon Y. Rāḡib)¹⁵. Il est vrai en outre que ce passage s'insère tout naturellement

11 Par exemple du point de vue d'al-Ṭabarī, le terme *mutašābihāt* renvoie à des versets qui se ressemblent à la lecture, mais dont le sens est différent, voir *id.*, *Ġāmi' al-bayān 'an ta'wīl āy al-Qur'ān*, éd. 'Abd Allāh b. 'Abd al-Muḥsin al-Turkī, Le Caire, Dār Haḡr, 1422/2001, v, p. 192.

12 Cor 3 (Āl 'Imrān : « Famille de 'Imrān »), 7 : les exégètes divergent sur le sens à donner aux versets précis (*muḥkamāt*) et équivoques (*mutašābihāt*) ; certains les assimilent aux versets abrogeants (*nāsīḥ*) et abrogés (*mansūḥ*), d'autres y décèlent la différence entre versets dont le sens est inaccessible et versets dont le sens est accessible, cf. à titre indicatif, al-Ṭabarī, *Ġāmi' al-bayān 'an ta'wīl āy al-Qur'ān*, v, p. 188-202.

13 De ce point de vue, le nombre de versets similaires de la sourate al-Ṭalāq se ramène à ces trois versets pour al-Kirmānī ; c'est pour cette raison qu'il les a abordés dans son ouvrage spécialement dédié aux *mutašābihāt*, intitulé à l'origine *al-Burhān fi tawḡīh mutašābih al-Qur'ān* ; voir *supra* note 10.

14 *Ibid.*, p. 279.

15 *Ibid.*, p. 275.

dans le discours de la lettre à la manière d'une maxime connue de tous, ce qui conforte l'idée que l'on n'est pas en présence d'une citation coranique en bonne et due forme.

En ce temps lointain où la révélation coranique renvoyait à un événement de fraîche date, le rapport au texte coranique était différent de ce qui en adviendra dans les siècles suivants. Toute citation du Coran, qu'elle soit partielle ou complète, ne semblait pas alors impliquer une fidélité scrupuleuse à sa lettre : la sacralité du Texte ne s'apparentait pas encore au respect révérenciel de sa forme scripturaire comme cela sera la règle ultérieurement, plus particulièrement à l'époque classique. Il convient de rappeler à ce propos que l'un des compagnons du Prophète, Anas b. Mālik (m. c. 91/709-93/711) s'autorisait de remplacer un adjectif par un autre lorsqu'il citait un verset du Coran. Étonné, son interlocuteur, un Successeur (*tābiṭ*) de la première génération, lui en fit la remarque, à laquelle Anas b. Mālik rétorqua : « Que ce soit [l'élatif] *aṣwabu*, *aqwamu* ou *ahya'u*, c'est du pareil au même »¹⁶. Le grammairien Ibn Ğinnī (m. 392/1002) ne s'était pas privé de tirer de ce récit la conclusion évidente que c'était le sens (*ma'nā*) qui importait davantage aux compagnons et non la forme (*lafẓ*) ; avis rapporté par l'exégète Faḥr al-Dīn al-Rāzī (m. 606/1210) qui s'y est arrêté longuement pour le réfuter¹⁷.

Par ailleurs, l'on doit prendre en compte que ni le nom de Coran ni celui de Dieu n'ont été invoqués au préalable dans la citation, ce qui aurait permis de lever tout doute quant à la nature coranique de cette citation. À cet égard, il est certain qu'en écrivant ce passage coranique, l'expéditeur de la lettre n'envisageait pas d'en faire une citation fidèle. À regarder de près la structure de la phrase, on voit que Ya'fur relie sa première proposition où il conseille de craindre Dieu (خبر [وصيكم بتقا الله]¹⁸), à la deuxième, d'inspiration coranique, qui nous intéresse ici, par la préposition de conjonction *fa-*, accolée à la particule *inna*, elle-même suivie du suffixe *-hu*. Par la même occasion, en utilisant comme conjonction la lettre *fa-*, Ya'fur supprime la lettre *wāw* qui est au début du verset tel qu'il se présente dans la version coranique actuelle : l'ensemble

16 Il s'agit de Cor 73 (al-Muzzammil : « L'enveloppé »), 6 : *inna nāṣi'ata l-layli hiya aṣaddu waṭ'an wa-aqwamu qilā*, lu par Anas b. Mālik *wa-aṣwabu qilā*. La réponse de ce dernier rapportée dans de nombreuses références, dont al-Ṭabarī, *Ġāmi' al-bayān 'an ta'wīl āy al-Qur'ān*, xxiii, p. 373 ; Ibn Kaṭīr, *Tafsīr al-Qur'ān al-aẓīm*, éd. Sāmī al-Salāma, Riyad, Dār Ṭayba, 1999/1430², viii, p. 252.

17 Faḥr al-Dīn al-Rāzī, *Mafātīḥ al-ġayb*, Beyrouth, Dār al-fikr, 1981/1401, xxx, p. 176-177.

18 Le verbe *aḥbara* à l'inaccompli du singulier entre doubles crochets a été barré par l'auteur de la lettre qui l'a remplacé par le verbe *awṣā* à l'inaccompli pluriel : *ūṣikum*, cf. Rāġib, « Une lettre familiale », p. 276-277.

conjonctif *fa-innahu* qui introduit le passage litigieux devient : [...] فَإِنَّهُ مِنْ يَتَّقِ اللَّهَ [...] au lieu de [...] وَمَنْ يَتَّقِ اللَّهَ [...] . Ne perdons pas de vue du reste, que la première proposition de cette exhortation est elle-même d'inspiration religieuse. Dans sa formulation, elle s'apparente en effet, à un célèbre hadith rapporté par le compagnon du Prophète al-'Irbād b. Sāriya (m. 75/694-695), sous plusieurs versions dont voici la plus courante qui rappelle fortement la formulation de Ya'fur : *wa'azanā rasūl Allāh maw'izatan waḡilat minhā l-qulūb [...] fa-awṣanā, qāl : ūṣikum bi-taqwā Llāh wa-l-sam' wa-l-ṭā'a [...]* ¹⁹.

Ainsi, les similitudes des versets par suite de la répétition de la phrase conditionnelle et le début de sa rétribution de condition *man yattaqi Llāh yaḡ'al lahu* plaident pour cette analyse à laquelle Y. Rāḡib n'a pas prêté une grande attention dans son commentaire.

Toutefois et en dépit de ces arguments qui plaident en faveur d'une réminiscence libre de ce verset, l'éventualité que la lecture que Ya'fur en a faite puisse être une variante de lecture coranique abandonnée ou marginalisée mérite d'être posée. Sans qu'il y ait besoin de trancher définitivement la question, une réponse satisfaisante ne saurait se passer de la consultation des ouvrages de *qirā'āt*, lectures du Coran et de *tafsīr*, commentaire du Coran, ainsi que de toutes références relatives aux sciences du Coran, à son histoire et sa codification susceptibles de jeter de nouvelles lumières sur la structure initiale de ce verset.

Ce qu'en disent les sciences coraniques

Dans la mesure où une telle entreprise risque de déborder le modeste cadre de cette étude, on a estimé qu'il serait plus utile de consulter en priorité les sources qui font autorité en la matière et dont l'auteur est réputé maître dans une ou plusieurs disciplines liées aux sciences coraniques.

Naturellement en matière d'exégèse, l'œuvre incontournable qui vient en premier à l'esprit est celle du célèbre traditionniste et juriste Ibn Ḡarīr al-Ṭabarī (m. 310/923) à laquelle se réfèrent la plupart des exégètes sunnites ultérieurs. Dans son imposant *Tafsīr*, ce dernier passe en revue de nombreuses traditions et interprétations juridiques de certains versets de la sourate 65²⁰, mais ne

19 Rapporté dans nombre de recueils de hadiths, voir Ibn Raḡab al-Ḥanbalī, *Ḡāmi' al-'ulūm wa-l-ḥikam*, Beyrouth, Mu'assasat al-risāla, 1422/2011, II, p. 109.

20 Al-Ṭabarī, *Ḡāmi' al-bayān*, XXIII, p. 22-82.

signale qu'une variante de lecture portant sur le 1^{er} verset, attribuée à Ibn 'Abbās (m. 67/686-687) et à son disciple Muğāhid b. Ğabr (m. 104/722 ou 108/726)²¹.

Le commentateur et théologien Faḥr al-Dīn al-Razī²² qui a pris soin de rappeler une variante mineure dans la lecture du verset 3 de la sourate 65 qu'il rapporte d'al-Mufaḍḍal al-Ḍabbī (m. 178/794)²³, n'ajoute rien non plus sur le verset en question.

Du côté de la science des lectures (*ilm al-qirā'āt*) qui compte plus d'une centaine de titres édités²⁴, on privilégiera les ouvrages d'époque classique qui constituent la référence principale de la quasi-totalité des œuvres tardives, mais aussi ceux de quelques savants reconnus maîtres dans la discipline vers la fin du v^e/xi^e et début du vi^e/xii^e siècle. Le *Kitāb al-Maṣāḥif* d'Ibn Abī Dāwūd (m. 316/928-929)²⁵ reste évidemment la référence incontournable en la matière. Il renferme des fragments de lectures divergentes qui furent autrefois adoptées par certains compagnons du Prophète, plus particulièrement 'Abd Allāh b. Mas'ūd (m. 32/652-653) et dans une moindre mesure Ubayy b. Ka'b (m. entre 19/640 et 35/656) et le deuxième calife 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb (r. 13/634-23/644), ainsi que diverses traditions prophétiques (*aḥādīṭ*) et propos des compagnons (*āṭār*) qui s'y rattachent. Cependant, pas une seule lecture d'Ibn Mas'ūd n'est proposée pour l'ensemble de la sourate 65, d'autant qu'il s'agit de la partie qui traite du plus grand nombre de sourates, à savoir 55 sur 114 que compte le Coran²⁶. Il n'y a rien non plus dans les autres fragments de lectures, en petite quantité, censés avoir été tirés des codex des plus éminents compagnons du Prophète, notamment son cousin Ibn 'Abbās, Ibn al-Zubayr (m. 73/692) et Ibn 'Umar (m. 37/657), ni dans les codex de trois d'entre les femmes du Prophète : 'Ā'isha bint Abī Bakr (m. 58/678), Ḥaḥṣa bint 'Umar (m. 45/665) et Umm Salama (m. 59/679 ou 60/680)²⁷. D'une quantité encore plus réduite s'avèrent les passages de lectures héritées des *maṣāḥif* des Successeurs de la première génération (*tābi'ūn*), qui portent sur une dizaine de

21 Il s'agit de *fa-talliḡūhunna li-'iddatihinna*, verset lu par Ibn 'Abbās (cf. *ibid.*, p. 23-25) et Muğāhid : *fa-talliḡūhunna fi qubuli 'iddatihinna* (cf. *ibid.*, p. 25).

22 Al-Rāzī, *Mafāṭiḥ al-ġayb*, xxx, p. 29-40.

23 *Ibid.*, p. 34, au lieu de *bālīḡu amrihi*, al-Mufaḍḍal lit *bālīḡan amrahu*.

24 Plus de cinquante titres d'ouvrages relatifs aux lectures coraniques sont énumérés ; elles sont accompagnées de brèves notices sur leur auteur et d'intéressantes indications sur leurs voies de transmission par al-Ġazīrī, *al-Naṣr fi l-qirā'āt al-'aṣr*, 1, p. 58-98.

25 Ibn Abī Dāwūd, *Kitāb al-Maṣāḥif*, éd. Muḥibb al-Dīn 'Abd al-Sabḥān Wā'iz, Beyrouth, Dār al-baṣā'ir al-islāmiyya, 1423/2002.

26 *Ibid.*, p. 302-338.

27 *Ibid.*, p. 339-359 : *muṣḥaf* d'Ibn 'Abbās ; p. 359-363 : *muṣḥaf* de 'Abd Allāh b. al-Zubayr ; p. 364 : *muṣḥaf* de 'Abd Allāh b. 'Umar ; puis les trois femmes du Prophète, p. 365-370 : *muṣḥaf* de 'Ā'isha ; p. 371-376 : celui de Ḥaḥṣa ; p. 377-379 : celui de Umm Salama.

versets dont hélas ne figure aucun verset de la sourate 65²⁸. De même celle-ci est totalement absente de la liste des soixante-dix sourates dont un ou plusieurs versets ont fait l'objet d'un hadith²⁹. Curieusement, dans l'ouvrage d'Ibn Abī Dāwud, on ne trouve pas trace de la lecture abandonnée du premier verset de la sourate 65 telle qu'elle est rapportée d'Ibn 'Abbās par al-Ṭabarī³⁰. Elle est complètement ignorée dans le *Kitāb al-Maṣāḥif* où d'ailleurs il n'est fait mention d'aucune lecture excentrique se rapportant à cette sourate.

Dans sa *Huǧǧa*, le *ḥāfiẓ* Abū 'Abd Allāh b. Ḥālawayh (m. 370/980) s'est contenté d'énumérer des variantes de recension, sans faire mention d'aucune lecture divergente sur le moindre passage de la sourate 65³¹. Pareillement pour son contemporain al-Aṣbahānī (m. 381/991), l'un des illustres maîtres en lectures coraniques, qui a relevé, dans son *Mabsūṭ*, ces mêmes variantes mineures relatives à la vocalisation de vocables déjà signalées dans les sourates précédentes³². Bien qu'il ait traité de quelques variantes dans la sourate 65 qui, en vérité, sont toutes calquées sur celles déjà rapportées dans le *Mabsūṭ* et la *Huǧǧa*, le lecteur (*muqrī'*) andalou Abū 'Amr al-Dānī (m. 444/1053) n'a signalé aucune variante à propos du 2^e et 3^e versets dans son *Taysīr*³³. Il n'en va pas autrement d'un autre spécialiste andalou, Ismā'īl b. Ḥalaf (m. 455/1063) dans son *Unwān* où il passe en revue succinctement les mêmes variantes mineures d'ordre grammatical et morphologique³⁴, ni de Abū l-Ḥayr

28 *Ibid.*, p. 380-387. Surtout les *maṣāḥif* de Sa'īd b. Ğubayr (m. 94/712), d'al-Aswad b. Yazīd al-Naḥa'ī (m. 74-75/693-694), de 'Alqama b. Qays al-Naḥa'ī (m. 61/680), de Ṭāwūs b. Kīsān (m. 106/724) et de Sulaymān b. Mihrān al-A'maš (m. 148/765).

29 *Ibid.*, p. 388-463.

30 Voir *supra* note 21.

31 Ibn Ḥālawayh, *al-Huǧǧa fī l-qirā'āt al-sab'*, éd. 'Abd al-'Āl Sālim Makram, Beyrouth, Dār al-Šurūq, 1399/1979, p. 347-348. Voir les mêmes chez Ibn Ḥalaf note 34 ci-dessus.

32 Ibn Mihrān al-Aṣbahānī, *al-Mabsūṭ fī l-qirā'āt al-'ašr*, éd. Sabī' Ḥamza Ḥākīmī, Damas, Maǧma' al-luǧa l-'arabiyya, 1981, p. 438-439. Parmi ces sourates on citera la troisième (« La famille de 'Imrān »); la dix-huitième (« La caverne »); la trente-troisième (« Les groupes »).

33 Abū 'Amr 'Uṭmān b. Sa'īd al-Dānī, *Kitāb al-Taysīr fī l-qirā'āt al-sab'*, éd. Otto Pretzl, Istanbul, 1930, p. 211.

34 Abū Ṭāhir Ismā'īl b. Ḥalaf al-Anṣārī, *Kitāb al-Unwān fī l-qirā'āt al-sab'*, éd. Zuhayr Zāhid et Ḥalīl al-'Aṭiya, Beyrouth, 'Ālam al-kutub, 1406/1986², p. 192 : à savoir, verset 1 : *mubayyana* (chez Ibn Kaṭīr et Abū Bakr), au lieu de *mubayyina* ; verset 3 : *bālīḡun amrahu* (chez Warš) au lieu de *bālīḡu amrihi* (chez Ḥaḥṣ), *nudḥilhu ḡannātin* (chez Nāfi' et Ibn 'Amir) au lieu de *yudḥilhu* ; verset 4 : *al-lāy* au lieu d'*al-lā'ī* (chez al-Bazzi, cf. aussi p. 84, 154) ; verset 8 : *nukuran* au lieu de *nukran* (chez Šu'ba, cf. aussi p. 124), *kā'in* (chez Ibn Kaṭīr) au lieu de *ka'ayin* ; verset 11 : *mubayyanāt* au lieu de *mubayyināt*.

b. al-Ġazarī (m. 833/1430) qui en propose, dans son fameux *Našr*, un abrégé encore plus court³⁵.

La moisson n'est pas plus abondante du côté des lectures préconisées chez les autorités šī'ites. Pas une seule lecture divergente n'est mentionnée à propos de notre sourate, dans le *Kitāb al-Qirā'āt* d'al-Sayyārī (m. 368/978-979 ?)³⁶, récemment édité par Etan Kohlberg et Mohammad Ali Amir-Moezzi³⁷. L'auteur y fait état de deux traditions rapportées – comme quasiment toutes celles mentionnées dans cet ouvrage – du sixième imam Abū 'Abd Allāh Ġa'far al-Šādiq (m. 148/765), mais qui ne traitent pas des variantes de lecture pourtant très nombreuses et largement divergentes dans ce livre³⁸.

Avant de clore ce parcours d'investigation, il nous faut jeter un œil aux écrits de spécialistes d'une autre discipline des sciences coraniques, à savoir celle des *asbāb al-nuzūl*, les circonstances de la révélation. Si les principaux ouvrages sunnites afférents à cette discipline s'attardent sur quelques versets de la sourate 65, dont le verset 3, c'est uniquement pour indiquer la raison de la descente de celui-ci, sans signaler la moindre lecture divergente. Ils reprennent tous sans exception le même récit, sous forme de hadith, relaté en plusieurs versions. L'une des premières autorités à en faire état dans son ouvrage est l'exégète et théologien Muqātil b. Sulaymān (m. 150/767)³⁹. Bien qu'il ne mentionne aucune variante de lecture relative à notre verset, Muqātil s'attarde

35 Ibn al-Ġazarī, *al-Našr fi l-qirā'āt al-ašr*, II, p. 388. L'encyclopédie des lectures coraniques dont l'auteur vise l'exhaustivité au vu du nombre de références auxquelles elle recourt, s'est limitée aux indications que nous avons tirées des ouvrages précités, voir 'Abd al-Laṭīf al-Ḥaṭīb, *Mu'jam al-qirā'āt*, Damas, Dār Sa'd al-Dīn, 1422/2002, IX, p. 501-506.

36 La date de mort 368/978-979, qui est avancée par les sources tardives, semble erronée. Elle serait décalée d'un siècle de la date de mort exacte selon les études récentes, voir l'introduction d'Etan Kohlberg in Aḥmad b. Muḥammad al-Sayyārī, *Revelation and Falsification*, p. 31-32.

37 *Ibid.*, p. 3-201 (partie arabe) ; voir le compte rendu détaillé de Lahcen Daaïf, dans le *Bulletin Critique des Annales Islamologiques*, 26 (2010), p. 21a-26b.

38 *Ibid.*, p. 159, § 582-583 (partie arabe) : la première tradition a pour enseignement d'intégrer l'épithète de *rasūl* (envoyé) évoqué dans le verset 11, au nombre des noms du Prophète, la seconde, qui est d'ordre juridique, rappelle que la répudiation (*al-ṭalāq*) est considérée, comme chez les sunnites, la plus abhorrée des choses permises par Dieu.

39 Sa fiabilité en matière de transmission de hadiths est unanimement contestée par les critiques traditionnistes tant contemporains que classiques, cf. entre autres al-Ḍahabī, *Siyar a'lām al-nubalā*, éd. Šu'ayb al-Arnā'ūṭ *et alii*, Beyrouth, Mu'assasat al-risāla, 1401-1408/1981-1988, VII, p. 201-202 ; voir les condamnations prononcées à son encontre par Ibn Ma'in et Ibn Ḥanbal. Ce dernier va plus loin en rejetant toutes ses transmissions de hadiths. Plus encore, les critiques, tel Ibn 'Uyayna (m. 198/814) le taxent de mensonge :

sur les circonstances supposées avoir été à l'origine de la descente de ce verset : le compagnon du Prophète, 'Awf b. Mālik al-Aššā'ī⁴⁰ (m. 73/692-693), en serait le sujet central. S'étant plaint au Prophète de son extrême indigence (*fāqa*) et de la captivité (*asr*) de son fils unique par les infidèles, celui-ci l'exhorta en lui conseillant de s'armer de patience, de craindre Dieu et de ne cesser de répéter la *ḥawqala* (*lā ḥawla wa-lā quwwa illā bi-llāh* : « Nulle puissance ni force si ce n'est par Dieu »). Grâce à l'obéissance du père aux recommandations du message de Dieu, poursuit le récit, le fils parvint à s'échapper des mains des infidèles et à rejoindre sa famille à la tête d'un troupeau de milliers de bêtes. Suite à cette heureuse issue, conclut le récit, le Prophète reçut les versets 3 et 4⁴¹ : « Quiconque craint Dieu, Il lui ménage une issue favorable (2) et Il lui accorde Ses dons par des voies insoupçonnées ».

Certes, l'on n'aura pas fait le tour complet des sciences coraniques si l'on ne tient pas compte des ouvrages traitant de la science de l'abrogeant et de l'abrogé (*al-nāsiḥ wa-l-mansūḥ*). Néanmoins, étant limité par le nombre des versets de la sourate 65, on peut affirmer que dans la plupart des cas, s'ils n'ignorent pas complètement cette sourate, ces ouvrages se contentent parfois des mêmes informations rapportées dans les livres consacrés aux circonstances de la révélation⁴².

voir Ibn Ḥaḡar, *Tahdīb al-tahdīb*, Hyderabad, Dār al-ma'ārif al-nizāmiyya, 1325-1327/[1907-1909], x, p. 279-285, § 501 ; voir aussi Claude Gilliot, « Muqātil, grand exégète, traditionaliste et théologien maudit », *Journal Asiatique*, 279 (1991), p. 39-92, spécialement p. 40.

- 40 Muqātil b. Sulaymān, *Tafsīr Muqātil b. Sulaymān*, éd. Aḥmad Farīd, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1424/2003, III, p. 372 ; voir aussi al-Ṭabarī, *Ġāmi' al-bayān 'an ta'wīl āy al-Qur'ān*, xxiii, p. 42, p. 44-45 ; Abū l-Ḥasan al-Wāḥidī, *Asbāb nuzūl al-Qur'ān*, éd. Kamāl b. Baṣyūnī Zaḡlūl, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1411/1991, p. 457, § 432. Sur 'Awf b. Mālik al-Aššā'ī voir al-Ḍahabī, *Siyar a'lām al-nubalā'*, II, p. 487-490, n° 101 ; Ibn al-'Imād, *Šaḍarāt al-ḍahab*, éd. 'Abd al-Qādir et Muḥammad al-Arnā'ūtī, Beyrouth-Damas, Dār Ibn Kaṭīr, 1406/1986, I, p. 306. Dans d'autres récits rapportés par al-Ṭabarī, il est question d'un homme non identifié, de la tribu de Aššā', voir *ibid.*, xxiii, p. 45-46, et al-Suyūṭī, *Lubāb al-nuqūl fī asbāb al-nuzūl*, Beyrouth, Mu'assasat al-kutub al-ṭaqāfiyya, 1422/2002, p. 268.
- 41 Al-Wāḥidī, *Asbāb nuzūl al-Qur'ān*, p. 457-458, § 432. Ce livre est la source principale de la plupart des ouvrages postérieurs sur les circonstances de la révélation, dont celui de Ḡalāl al-Dīn al-Suyūṭī qui rapporte une version abrégée de ce récit qu'il clôt par la sentence critique d'al-Ḍahabī qui taxe al-Wāḥidī d'extrapolation, cf. *id.*, *Lubāb al-nuqūl fī asbāb al-nuzūl*, p. 268.
- 42 Abū Ġa'far al-Naḥḥās (m. 338/950), pour une autre raison, cite le même personnage que nous avons mentionné plus haut, 'Awf b. Mālik al-Aššā'ī qui serait à l'origine des derniers versets de la sourate 64 (al-Ṭaḡābun : « La duperie mutuelle ») et non plus de nos deux versets de la sourate 65, dans son *Kitāb al-Nāsiḥ wa-l-mansūḥ fī l-Qur'ān al-karīm*, Le Caire, al-Maktaba l-'allāmiyya, 1357/1938, p. 249. Le seul verset désigné comme abrogeant est le

Les textes coraniques mis au jour

Les études coraniques se sont intéressées à l'édition critique des anciens codex du Coran depuis longtemps confiés au silence des bibliothèques, mais aussi des fragments du Coran ramenés au jour depuis quelques décennies dans des pays musulmans tel le Yémen. Ces éditions s'imposent en tant que nouvelles sources historiques dont il faut désormais tenir compte dans les recherches sur le Coran. Parmi celles-ci, il y a le codex coranique Parisino-petropolitanus, reconstitué partiellement par François Déroche à partir de quatre collections différentes, qui renferme fort heureusement la quasi-totalité de la sourate *al-Ṭalāq* alors que la sourate précédente y est totalement absente. Elle commence à la dernière partie du deuxième verset à laquelle ne manque que l'ensemble conjonctif *wa-man*, ce qui correspond exactement au passage cité dans la lettre de Ya'fur sans l'expression *min amrihi*: [*wa-man*] *yattaqi Llāha yağ'al lahu maḥrağan*. Mis à part quelques variantes orthographiques mineures et l'absence totale de points diacritiques et de signes de vocalisation, l'ensemble de la sourate correspond à la lecture en vigueur aujourd'hui⁴³.

La récente étude exhaustive et fouillée sur le texte inférieur du manuscrit de Ṣan'ā' 1 ne nous renseigne pas davantage sur aucun de ces trois versets de

verset 4 qui, du point de vue de certaines compagnons, abrogerait le délai d'attente des femmes enceintes stipulée dans Cor 2, 240 (cf. *ibid.*, p. 249), ce qui se révèle être une abrogation de statut qui n'affecte pas le support textuel, d'où la présence de ces deux versets dans le Coran actuel. La sourate 65 est absente des sourates abordées dans le plus ancien ouvrage sur la science de l'abrogation (*'ilm al-nāsiḥ wa-l-mansūḥ*), à savoir celui attribué au traditionniste Ibn Šihāb al-Zuhri, *Kitāb al-Nāsiḥ wa-l-mansūḥ fi l-Qur'an al-karīm*, éd. Muṣṭafā Maḥmūd al-Azharī, Le Caire-Riyad, Dār Ibn Qayyim-Ibn 'Affān, 1429/2008, recension selon toute vraisemblance d'Abū 'Abd al-Raḥmān al-Sulamī (m. 412/1021). Ayant divisé son ouvrage en deux catégories de sourates, d'un côté, celles renfermant les versets abrogeants, de l'autre, celles renfermant les versets abrogés, Ibn Ḥazm ne fait figurer la sourate 65 dans aucune de ces deux catégories dans son *Kitāb al-Nāsiḥ wa-l-mansūḥ fi l-Qur'an al-karīm*, éd. 'Abd al-Gaffār Sulaymān al-Bandārī, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1406/1986, p. 10-12.

- 43 François Déroche, *La transmission écrite du Coran dans les débuts de l'islam. Le codex Parisino-petropolitanus*, Leyde-Boston, Brill, 2009, p. 365-367. La sourate est tirée de la collection de la Bibliothèque nationale de France (BnF), sous les numéros de feuillets P 67a-P 67b ; sur le découpage des versets, voir chapitre 4, p. 90. Parmi les variantes orthographiques, on signalera le verbe *يَأْتِسْنَ* au féminin pluriel avec un *alif* entre le *yā'* et la *hamza* au lieu de *يَأْتِسْنَ*, sans *alif* dans le Coran actuel. Il est à noter néanmoins que cette forme orthographique de *يَأْتِسْنَ* n'est rapportée dans aucun ouvrage de *qirā'āt*, si l'on en croit al-Ḥaṭīb, *Mu'ğam al-qirā'āt*, IX, p. 505.

la sourate 65⁴⁴. Ne portant que sur le palimpseste qui daterait probablement d'avant l'an 50-51/671⁴⁵, et dont le déchiffrement a été facilité par la réalisation d'images ultraviolets du manuscrit, cette édition est privée de nombreuses sourates. En effet, toutes celles qui succèdent à la sourate 63, à l'exception de deux petites sourates 89 et 90, n'y figurent pas. Les deux auteurs ont établi sur les textes inférieur et supérieur⁴⁶ du manuscrit de Şan'ā' 1 plusieurs tableaux détaillés qui hélas ne nous apportent pas d'information supplémentaire sur les versets de notre sourate 65⁴⁷. Il n'en va pas autrement du résultat des travaux en cours sur ce même manuscrit de Şan'ā' 01-27.1. Ceci dit, on ne désespère pas de mettre bientôt la main sur la sourate 65 ou du moins sur quelques-uns de ses versets dans les nombreux autres fragments de ce manuscrit actuellement en traitement ou en attente d'une édition scientifique⁴⁸.

Conclusion

Au terme de ce tour d'horizon à travers la littérature des sciences coraniques, on peut, sans la réfuter définitivement, mettre en suspens la thèse d'une ancienne lecture coranique abandonnée. Compte tenu des connaissances que permettent les matériaux à notre disposition, on ne saurait cautionner une telle thèse. Au lieu de l'identifier à une lecture excentrique délaissée par les cercles d'enseignement coranique, la citation faite des deux versets (2-3) par Ya'fur b. 'Imrān s'apparenterait plutôt à une simple interversion des éléments

44 Behnam Sadeghi et Mohsen Goudarzi, « Şan'ā' 1 and the Origins of the Qur'ān », *Der Islam*, 87 (2010), p. 1-129 ; le texte coranique p. 41-115.

45 Pour plus de développements voir *ibid.*, p. 8 ; aussi Behnam Sadeghi et Uwe Bergmann, « The Codex of the Companion of the Prophet and the Qur'ān of the Prophet », *Arabica*, 57 (2010), p. 348-353.

46 Sur ces deux niveaux du texte du Coran de Şan'ā' on se reportera aux explications de Asma Hilali, « Le palimpseste de Şan'ā' et la canonisation du Coran : nouveaux éléments », *Cahiers Gustave Glotz*, 21 (2010), p. 443-448.

47 Sadeghi et Goudarzi, « Şan'ā' 1 and the Origins of the Qur'ān », p. 116-125 ; voir aussi le tableau proposé dans Sadeghi et Bergmann « The Codex of the Companion of the Prophet », p. 417-436.

48 Nous remercions Asma Hilali de nous avoir communiqué le résultat de son travail d'édition sur ce même manuscrit de Şan'ā', Dār al-Maḥṭūṭāt, 01-27.1. D'après A. Hilali, dans la mesure où il ne renferme qu'à peine le quart du texte coranique, ce manuscrit de Şan'ā' ne saurait, en aucun cas, constituer un codex, et l'on ne devrait pas émettre non plus l'hypothèse d'un Coran entier qui serait à l'origine de ces divers fragments épars du manuscrit de Şan'ā'.

d'un énoncé coranique. Comme n'importe quel aspirant dans les écoles coraniques traditionnelles en activité de nos jours, Ya'fur semble avoir été sujet à la même confusion entre deux versets partiellement semblables. Étant très proches, ces versets se prêtent à ce type de confusion. Par conséquent, il nous importe peu de déterminer s'il s'agit d'une citation coranique formelle ou d'un simple passage inspiré librement du Coran. En revanche, dans les deux cas de figure, il ne fait aucun doute que l'auteur de la lettre qui était de bonne foi, n'avait pas l'intention d'intervertir les éléments constitutifs des deux versets de la sourate 65. Sachant que sa connaissance de l'arabe est attestée⁴⁹ par la qualité de son style et la clarté de son expression, s'offrent à nous, en guise de conclusion, deux interprétations pour expliquer l'erreur commise par Ya'fur : soit que sa mémoire a failli au moment de la rédaction de la lettre, soit que sa mémorisation parcellaire du Coran n'incluait pas la sourate 65 dans son intégralité.

Toujours est-il que l'hypothèse d'une ancienne lecture coranique divergente de ces deux versets (2-3) n'en reste pas moins maintenue. L'on ne peut en effet, exclure l'éventualité de la mise au jour sinon d'un codex coranique du premier siècle de l'islam, du moins de quelques feuillets du Coran ou de documents faisant mention de ces deux versets. Nous sommes persuadé que c'est uniquement à cette condition que l'on pourra envisager l'abandon définitif de cette hypothèse.

49 Rāgib, « Une lettre familiale », p. 276.

